

Rapport annuel

rivières lacs 2014 analyses information

# Eaux naturelles

loisirs aquatiques



# Le mot du Président



Sur le plan institutionnel, l'année 2014 a été marquée par le renouvellement des élus au sein des diverses instances du SYDED, suite aux élections municipales du mois de mars.

Sur le plan des activités, le SYDED a subi les conséquences défavorables (baisse des prix de reprise des matériaux, hausse des coûts des énergies et des transports) dues à la situation économique globale qui est restée très tendue. A cela s'ajoutent les constantes évolutions juridiques qui entraînent des contraintes réglementaires et des surcoûts importants pour l'ensemble des compétences. Dans ce contexte, le SYDED a néanmoins gardé le cap sur les objectifs fixés pour toutes les missions proposées aux collectivités adhérentes.

Ainsi, dans le domaine du **Traitement des Déchets**, au vu des nouveaux objectifs nationaux, la priorité s'est portée sur le volet "réduction". En plus de l'impulsion donnée au compostage collectif, c'est l'engagement "anti gaspillage alimentaire" qui a été amorcé.

Comme prévu, l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages en plastique a été généralisé sur l'ensemble du territoire, ce qui a permis de recycler plus de déchets et de diminuer les quantités non valorisées.

La hausse sensible de la fréquentation et des apports en déchetteries s'est poursuivie, et même accentuée. Aussi, l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Cahors a permis d'améliorer le service rendu aux usagers de ce secteur.

L'activité **Bois-énergie** a poursuivi son développement avec, notamment, la construction et la mise en service du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival, ce dernier étant le plus important réalisé à ce jour par le SYDED. En même temps, l'opération de densification et/ou d'extension des réseaux existants a été lancée.

D'autre part, des études ont été menées pour de futurs projets de réseaux de chaleur, mais aussi pour le développement de la filière bois locale.

Pour l'activité **Eau potable**, 2014 constitue une véritable année charnière, marquée par la finalisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable, et la présentation de ses orientations aux élus lotois.

La présence du SYDED en matière d'assistance auprès des communes et syndicats pour la gestion des services publics s'est vue renforcée, conséquence de l'arrêt de l'intervention des services de l'Etat en la matière.

En ce qui concerne l'**Assainissement** aussi, les services d'assistance apportée aux collectivités se sont poursuivis et consolidés. A la demande des adhérents, une étude a été réalisée en interne sur les possibilités d'évolution des modalités d'exercice de la compétence Assainissement Non Collectif au sein des SPANC afin ne pas augmenter la redevance pour l'usager, suite à la diminution dès 2016 des aides aux contrôles versées par l'Agence de l'eau.

Quant à l'activité **Eaux naturelles**, un nouveau réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles a été mis en place afin d'évaluer au plus juste l'impact des rejets domestiques sur le milieu aquatique à l'issue de réalisation de travaux d'amélioration de systèmes d'assainissement. Ce travail est une concrétisation de la transversalité entre ces deux compétences du SYDED.

Par ailleurs, je tiens à noter la mise en place d'une nouvelle action de sensibilisation sur le thème de l'eau, sous la forme d'une animation scolaire, réalisée en partenariat avec l'Inspection académique et réalisée par des animateurs du SYDED.

A nouveau à la tête de cette structure, je me réjouis de retrouver la vitalité qui la caractérise, ainsi que l'implication des élus et de son personnel qui se fait un honneur d'assurer un service public de qualité au meilleur prix. Avec eux, je souhaite engager le SYDED dans de nouveaux projets ambitieux pour faire du Lot "un territoire exemplaire" sur le plan environnemental.

Gérard MIQUEL

# SOMMAIRE

## SYDED

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Présentation du SYDED du Lot..... | 4 |
| Forme juridique .....             | 4 |
| Compétences.....                  | 4 |
| Adhérents .....                   | 4 |
| Organisation .....                | 5 |
| Moyens humains.....               | 6 |
| Moyens matériels.....             | 7 |
| Bilan financier global .....      | 8 |
| Faits marquants.....              | 9 |

## EAUX NATURELLES

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Avant-propos .....                                            | 12 |
| Connaissance des eaux naturelles.....                         | 13 |
| Principe et étendue de la compétence .....                    | 13 |
| Contexte .....                                                | 13 |
| Adhésions .....                                               | 16 |
| Bilan des interventions de base.....                          | 17 |
| Projets.....                                                  | 20 |
| Assistance à la gestion des eaux de baignade .....            | 21 |
| Principe et étendue de la compétence .....                    | 21 |
| Contexte .....                                                | 21 |
| Adhésions .....                                               | 22 |
| Bilan de l'assistance à la gestion des eaux de baignades..... | 23 |
| Bilan In'eau loisirs.....                                     | 25 |
| Projets.....                                                  | 25 |
| Bilan des interventions spécifiques .....                     | 26 |
| Bilan financier .....                                         | 27 |

## En savoir PLUS...

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| Actions de communication.....                 | 30 |
| Pour les scolaires .....                      | 30 |
| Pour les élus locaux.....                     | 30 |
| Pour le grand public.....                     | 31 |
| Prévention des risques .....                  | 32 |
| Santé – sécurité : la prévention .....        | 32 |
| Environnement : la maîtrise des impacts ..... | 32 |

# PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

## FORME JURIDIQUE

### ■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

### ■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

### ■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

## COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
  - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
  - Traitement des déchets non valorisables
  - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
  - Réalisation de réseaux de chaleur
  - Gestion des réseaux de chaleur
  - Développement des énergies renouvelables
- **Production de l'eau potable :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
  - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

## ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

| "DÉCHETS"                                                                  | "BOIS-ÉNERGIE"                                                      | "EAU POTABLE"                                                         | "ASSAINISSEMENT"                                                             | "EAUX NATURELLES"                                                        |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>11 collectivités</b><br>chargées de la collecte<br>des déchets ménagers | <b>13 collectivités</b><br>pour la gestion de<br>réseaux de chaleur | <b>64 collectivités</b><br>chargées de la gestion<br>de l'eau potable | <b>137 collectivités</b><br>chargées de l'assainisse-<br>ment des eaux usées | <b>24 collectivités</b><br>chargées de la gestion<br>des eaux naturelles |
| 338 communes du Lot<br>+ 5 de l'Aveyron                                    | 12 réseaux<br>1 037 abonnés                                         | Adhérents :<br>26 MOE AMO, 36 DSP GSP, 3 prod°                        | Adhérents :<br>15 ANC, 122 AC, 91 Boues                                      | 4 réseaux de suivi<br>23 sites de baignade                               |

180 588 habitants (pop. municipale INSEE 2014).

202 619 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

# ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

## ■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

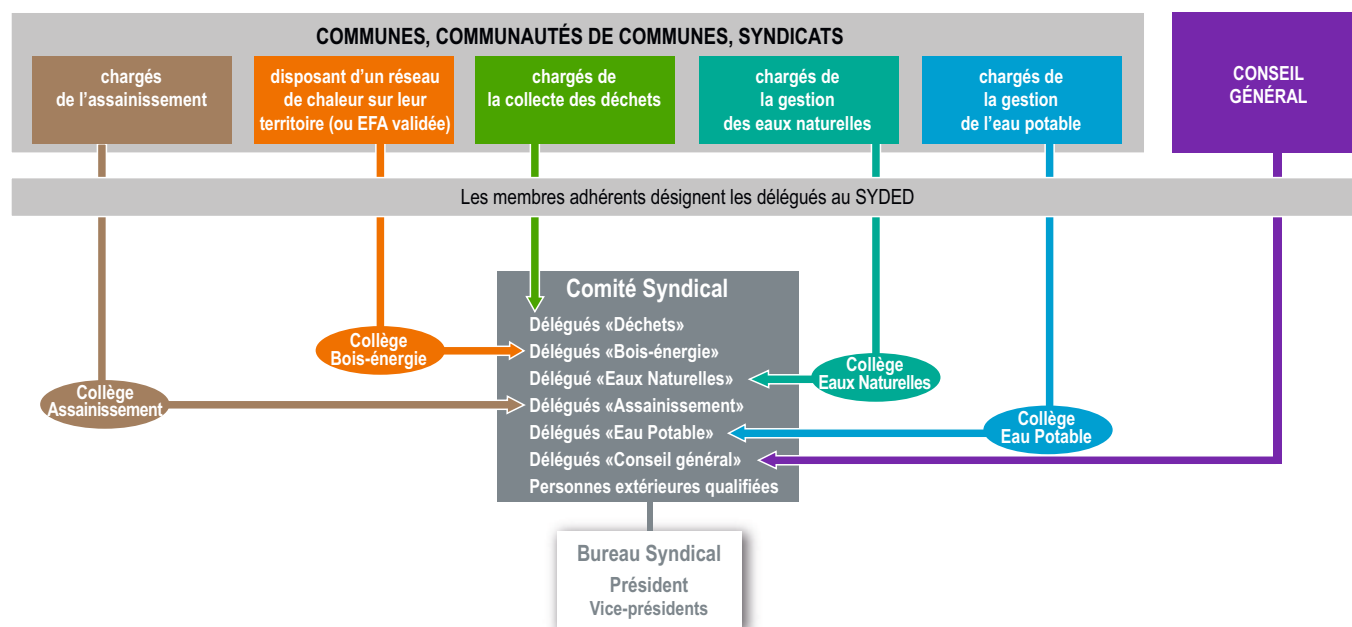
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

### • 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

### • 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



## ■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

## Effectif total au 31/12/2014 : 289 personnes

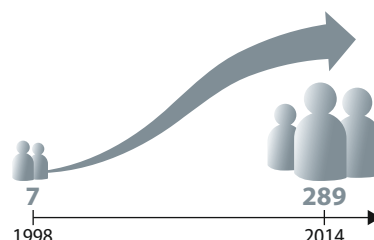
La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

## Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratifs, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

1 emploi pour  
625 habitants



### DIRECTION

#### LES SERVICES SUPPORTS

**54 agents :**

administratif, ressources humaines, communication, qualité / sécurité / environnement, études / développement / travaux, coordination de l'exploitation...

#### LES SERVICES OPERATIONNELS

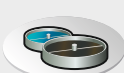
**234 agents :**

EAUX  
NATURELLES



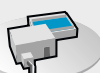
4 agents

ASSAINISSEMENT



13 agents

EAU  
POTABLE



8 agents

RÉSEAUX  
DE CHALEUR



6 agents

ENTRETIEN  
MAINTENANCE



8 agents

CENTRES DE TRI



140 agents

VERRE



6 agents

AMÉLIO. COLLECTE  
& PRÉVENTION



6 agents

DÉCHETTERIES



32 agents

VALORISATION  
BOIS & VÉGÉTAUX



6 agents

NON  
VALORISABLES



5 agents

Sur les 221 agents des services opérationnels,  
3 sont affectés à la compétence "Eaux Naturelles".



## ■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 21 ISDI (gravats),
- 12 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

## ■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

- 18 camions polybennes,
- 8 remorques PL,
- 28 engins de manutention (télescopiques, tractopelles, pelles...),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 43 véhicules légers,
- 259 bennes.

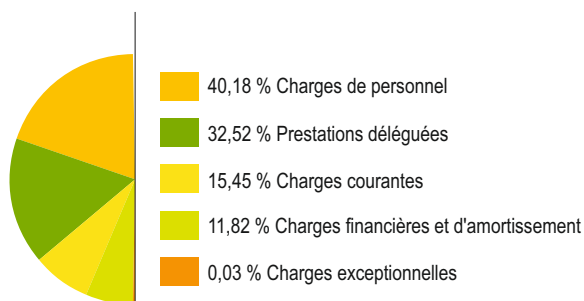


# BILAN FINANCIER GLOBAL

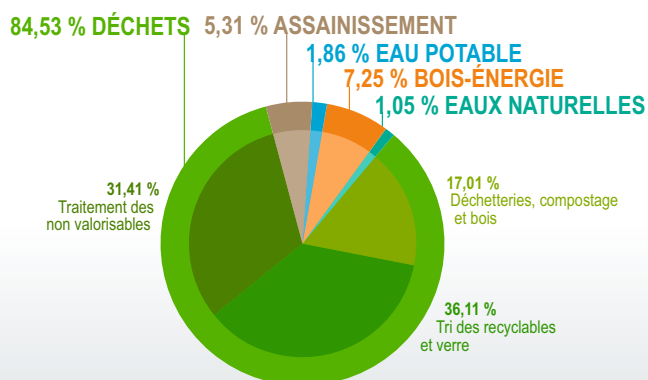
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :  
**"Déchets"**, **"Bois-énergie"**, **"Assainissement"**, **"Eau Potable"** et **"Eaux Naturelles"**.

## ■ FONCTIONNEMENT :

**DÉPENSES : 24 373 008 €**

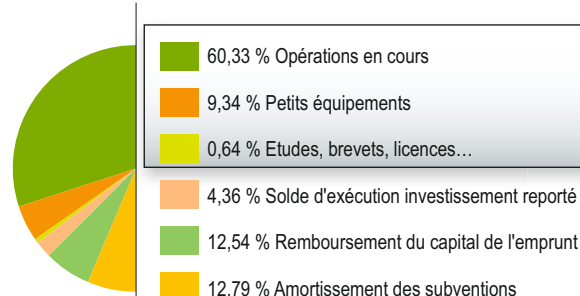


Répartition des dépenses par budget et par activité :

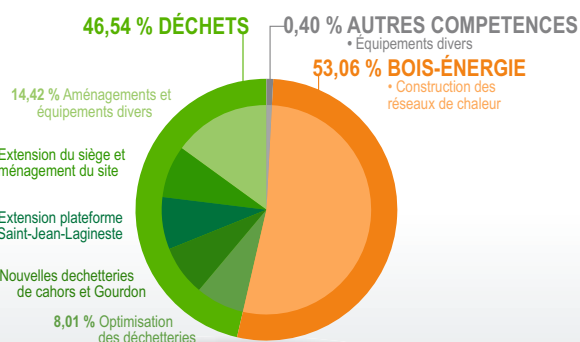


## ■ INVESTISSEMENT :

**DÉPENSES : 7 963 164 €**



Répartition des dépenses réelles : 5 598 905 €



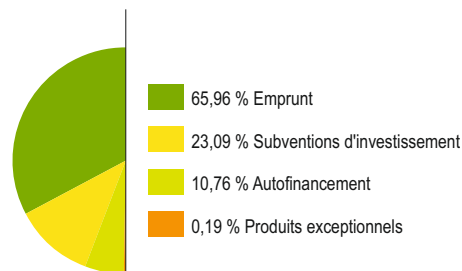
**RECETTES : 26 546 086 €**



**Excédent 2014 : 2 173 078 €**

dont 73 631 € d'excédent réel 2014  
 et 2 099 447 € d'excédent reporté 2013, soit : 1 538 225 € Budget Déchets,  
 267 184 € Budget Eau Potable,  
 200 253 € Budget Eaux Naturelles,  
 46 356 € Budget Assainissement,  
 47 429 € Budget Bois-énergie.

**FINANCEMENT\* : 5 598 905 €**



\* Financement des dépenses réelles

La durée d'extinction de la dette (12,13 millions d'euros) est de 21 ans (2035).  
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (6,54 % des recettes réelles de fonctionnement).



# FAITS MARQUANTS

L'année 2014 en bref...

## DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 127 946 tonnes de déchets, dont :

■ 32 787 tonnes de recyclables ■ 41 906 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ■ 51 253 tonnes d'apports en déchetteries

L'expérimentation sur l'**extension des consignes de tri** des emballages plastiques, menée en partenariat avec Eco-Emballages, s'est développée sur l'ensemble du territoire.

La **nouvelle déchetterie de Cahors** a ouvert ses portes en avril :

- Doublement de la capacité d'accueil des usagers,
- 12 quais sécurisés,
- Installation d'un système de vidéo-protection.



La réduction des déchets a pris un nouvel essor avec le lancement de deux nouvelles initiatives :

- la sensibilisation à la **lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'accompagnement d'un premier établissement de restauration collective, le Foyer Lamourous à Cahors,



- l'accès au **réemploi** grâce à la mise en place sur la déchetterie de Cahors d'une zone d'accueil pour le don d'objet encore utilisables (partenariat avec Emmaüs).

## BOIS-ÉNERGIE



### Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **12 réseaux**, avec 1036 bâtiments raccordés au total. Leur exploitation représente **1 193 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

### Construction des réseaux de chaleur

La 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) a été achevée. Le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival a été mis en service en octobre 2014. La première phase de travaux de densification des réseaux existants a été réalisée, soit plus de 80 abonnés supplémentaires.

## EAU POTABLE

### Gestion opérationnelle

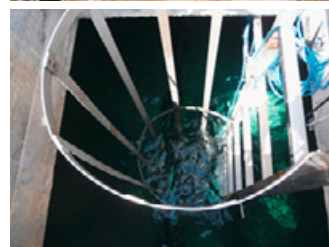
Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 380 833 m<sup>3</sup> d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** s'est poursuivie en 2014 avec la présentation début décembre, des orientations générales et des captages d'intérêts départemental (52 captages) et local (33 captages). Des études ont été affinées pour la réalimentation de la commune de Caillac, la sécurisation du secteur de Martel et l'organisation de la production d'eau sur le secteur du Ségala.

### Assistance technique

Près de 60 missions, dont 25 nouvelles demandes, de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2014 auprès des 26 collectivités membres.

35 collectivités bénéficient désormais de l'**assistance à la gestion des services publics**. Le SYDED a également accompagné une collectivité pour le renouvellement de son contrat de délégation de service public.



## ASSAINISSEMENT

### Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

270 interventions ont été réalisées sur 187 stations d'épuration du département.  
33 opérations d'**Assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) sont suivies au 31 décembre 2014.

### Assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif (ATGSPAC)

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis et une première assistance à un renouvellement de contrat de DSP a été réalisée.

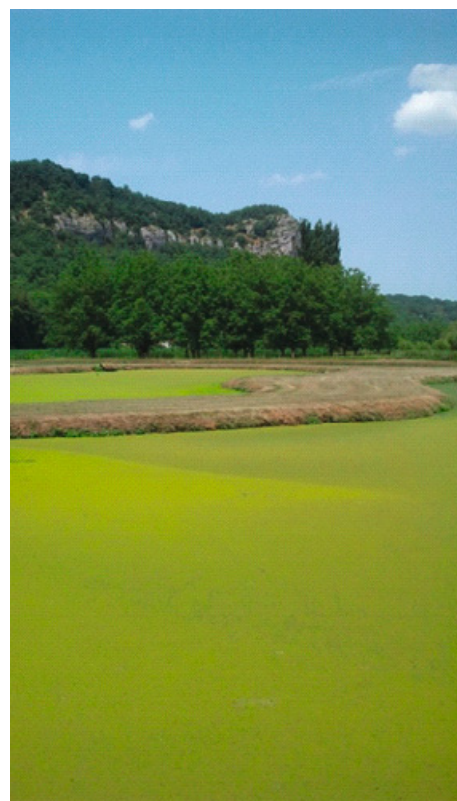
58 Rapports sur le prix et la qualité du service 2013 (RPQS) ont été produits et enregistrés sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

### Traitement des boues de stations d'épuration

12 216 tonnes de boues ont été traitées en 2014, principalement en compostage et épandage, pour 48 collectivités adhérentes.

### Assistance à l'assainissement non collectif

14 SPANC adhérents au SYDED au 31 décembre 2014 contre 17 en 2013 en raison du regroupement de Communautés de communes entre elles, regroupant 334 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 47 500 installations. Le rendu de l'étude sur ce que pourrait être l'évolution des modalités d'exercice de la compétence ANC a été présenté début novembre à l'ensemble des SPANC.



## EAUX NATURELLES



2014 a été marquée par la mise en application lors des prélèvements d'eaux naturelles, des nouvelles exigences de l'Agence de l'eau en terme de qualité afin de garantir la représentativité des données destinées à alimenter les bases nationales.

En lien avec la compétence assainissement, le SYDED a créé un **nouveau réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles** afin d'évaluer au plus juste l'impact des rejets domestiques sur le milieu aquatique à l'issue de réalisation de travaux d'amélioration de systèmes d'assainissement.

En ce qui concerne les **eaux de loisirs**, les collectivités gestionnaires d'une baignade ont pu bénéficier d'un renforcement de l'accompagnement technique de terrain en début de saison estivale, et du perfectionnement des modèles de la prévision de la qualité bactériologique des eaux pour les rivières Célé et Cère, utilisés dans le cadre du dispositif Inf'eau loisirs.

Autres faits marquants, des conditions hydrométéorologiques très particulières avec une répartition des pluies sur l'année très atypiques, de très nombreux jours de pluies en été. Ainsi, pour les apports de type bactériologique, cette situation a été plutôt pénalisante alors que les micropolluants du fait d'un accroissement de la dilution n'ont pas été détectés.

# Activités **"EAUX NATURELLES"**

---



# AVANT-PROPOS

Le **SYDED exerce cette compétence** depuis 2011, date à laquelle le Conseil général du Lot a délégué l'ensemble des activités de son Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) au SYDED.

Cette délégation résulte de la volonté, suite aux conséquences de la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)** du 30 décembre 2006, de maintenir l'approche intégrée des milieux aquatiques concrétisée par les différents champs d'intervention du SATESE et plus particulièrement la relation entre assainissement et qualité des eaux naturelles.

L'exercice de ces missions confirme l'implication croissante du SYDED dans le domaine de l'eau. Ainsi, désormais, celui-ci intervient d'une part, en tant qu'**opérateur spécialisé** de la qualité des milieux aquatiques et de l'appréciation des impacts polluants, et d'autre part en tant que **service technique mutualisé** pour les collectivités ayant en charge la gestion des eaux de baignades.

Par rapport à l'année 2013, les principales évolutions ont concerné :

- la création d'un nouveau réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles (le RCODOA), qui a été mis en place afin d'évaluer au plus juste l'impact des rejets domestiques sur le milieu aquatique à l'issue de réalisation de travaux d'amélioration de systèmes d'assainissement,
- l'acquisition d'un logiciel métier, pour gérer les données des réseaux de mesure de la qualité des eaux de la planification à la valorisation, tout en sécurisant la dématérialisation des échanges de données entre nos partenaires,
- le renforcement de l'accompagnement technique de terrain des personnes responsables d'une eau de baignade en début de saison estivale,
- le perfectionnement des modèles de la prévision de la qualité bactériologique des eaux pour les rivières Célé et Cère, utilisé dans le cadre du dispositif inf'eau loisirs.

2014 a également été marquée par la mise en application lors des prélèvements d'eaux naturelles, des nouvelles exigences de l'Agence de l'eau en terme de qualité afin de garantir la représentativité des données destinées à alimenter les bases nationales.

Autres faits marquants, des conditions hydrométéorologiques très particulières avec une répartition des pluies sur l'année très atypique, et notamment de très nombreux jours de pluies en été. Cette situation a été plutôt pénalisante pour les apports de type bactériologique, tandis que les micropolluants n'ont pas été détectés du fait d'un accroissement de la dilution.



# CONNAISSANCE DES EAUX NATURELLES

## PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED réalise, en complémentarité avec les autres intervenants de ce domaine, des prélèvements et des analyses sur les eaux naturelles et interprète l'ensemble des données collectées sur le département dans le cadre des **différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques**.

La finalité de ces suivis est de disposer **d'informations locales sur la qualité des milieux aquatiques**. Ces données sont "bancaarisées" puis utilisées par des organismes tels que l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Établissements Publics Territoriaux de Bassin, le Conseil général et les collectivités pour :

- identifier les opérations à entreprendre afin d'améliorer la qualité des eaux,
- évaluer l'efficacité des actions de lutte contre les pollutions : assainissement, agriculture...
- apporter des éléments factuels utilisés pour conduire la politique de l'eau à l'échelle du département ou des bassins versants.

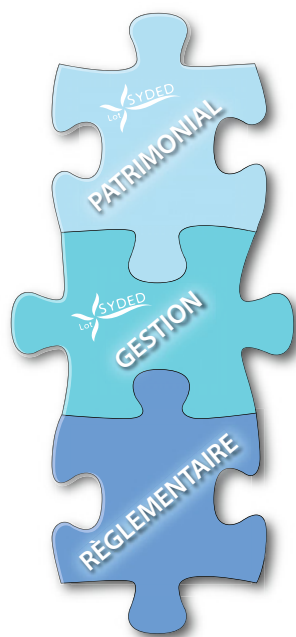
Le SYDED, dans le cadre de cette compétence est également sollicité par les services de l'État pour apporter son **expertise dans l'élaboration des Plans d'Actions Opérationnelles Territorialisées (PAOT)**. Ces outils élaborés par la Mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN) regroupent les opérations à mettre en œuvre pour atteindre le bon état des eaux conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2010 – 2015 (SDAGE) et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Célé (SAGE Célé).

En interne et plus particulièrement dans le cadre de l'Accompagnement Technique des Opérations d'Assainissement (ATOA), l'expertise détenue aujourd'hui par le SYDED dans le domaine de la qualité des eaux naturelles, permet d'**optimiser les projets de travaux d'assainissement** des collectivités en conciliant respect de l'environnement aquatique et faisabilité économique, notamment en argumentant sur la notion de "coût disproportionné" introduite par l'arrêté du 22 juin 2007.

En complément de ces opérations, le SYDED peut réaliser diverses **interventions spécifiques**, à la demande de communes ou de groupements de communes compétents en matière de gestion des milieux aquatiques.

## CONTEXTE

Il existe dans le département **plusieurs dispositifs** permettant de mesurer régulièrement la qualité des eaux au moyen de prélèvements réguliers et d'analyses.



Ces dispositifs ont des finalités ou objectifs différents qui peuvent être classés dans 3 catégories :

**- finalité patrimoniale :**

terme employé dans l'article 1 de la Loi sur l'eau pour insister sur la nécessité de préserver la richesse et le capital ressource existant pour les générations futures. Différents réseaux de mesure sont conçus afin d'évaluer l'état général des eaux, ils sont pérennes et doivent être représentatifs des diverses situations rencontrées.

**- finalité de gestion :**

concerne plus particulièrement les sites présentant des altérations liées à des pollutions. Cette surveillance a vocation à s'interrompre dès que le cours d'eau recouvrera une qualité satisfaisante.

**- finalité réglementaire :**

cette catégorie concerne principalement l'usage baignade. En effet, toute pollution peut présenter des risques pour la santé. Ce contrôle est diligenté par le Ministère de la Santé.

**Le SYDED intervient principalement sur les réseaux de mesure à vocation patrimoniale et de gestion.**

Carte des différents sites de prélèvements sur les eaux superficielles

The map illustrates the distribution of water sampling sites across the Lot and Dordogne regions. Key features include:

- Geographical Labels:** Dordogne, Lot, Cère, Bave, Alzou, Célé, Vers, Céou, Thèze, Vert, Gourdon, Cahors, Figeac, Drauzou, Berbezou, Vayre, Sourdrie, Tourmente, Borréze, Ouyssé, Gléou, and Nèze.
- Sampling Sites:** Indicated by blue squares, green stars, red triangles, and purple diamonds, primarily along the major river networks.
- Infrastructure:** A network of roads and railways is shown in light grey.
- Topography:** Shaded relief indicates the terrain, with higher elevations in the south and west.

Les données issues de ces différents réseaux sont consultables par internet. Pour les eaux superficielles, 3 sites peuvent être interrogés :

- <http://adour-garonne.eaufrance.fr> : site de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui propose les données sur l'ensemble du bassin,
- <http://baignades.sante.gouv.fr> : site du Ministère de la Santé, qui présente les données du contrôle sanitaire réalisé sur les eaux de baignade,
- <http://www.infeauloisirs.fr> : pour toutes les données relatives à la qualité des eaux pour la pratique des loisirs aquatiques et de la baignade

Pour les eaux souterraines, il existe un site, <http://www.ades.eaufrance.fr>, où l'on retrouve des données sur la ressource patrimoniale.

SYDED du Lot 14 2014 - Eaux naturelles



## Exemple de représentation de données que l'on peut trouver sur le site de l'Agence de l'Eau



Cette fiche comprend plusieurs parties :

### Première partie :

Présentation de la station de mesure avec sa localisation et les caractéristiques de la masse d'eau

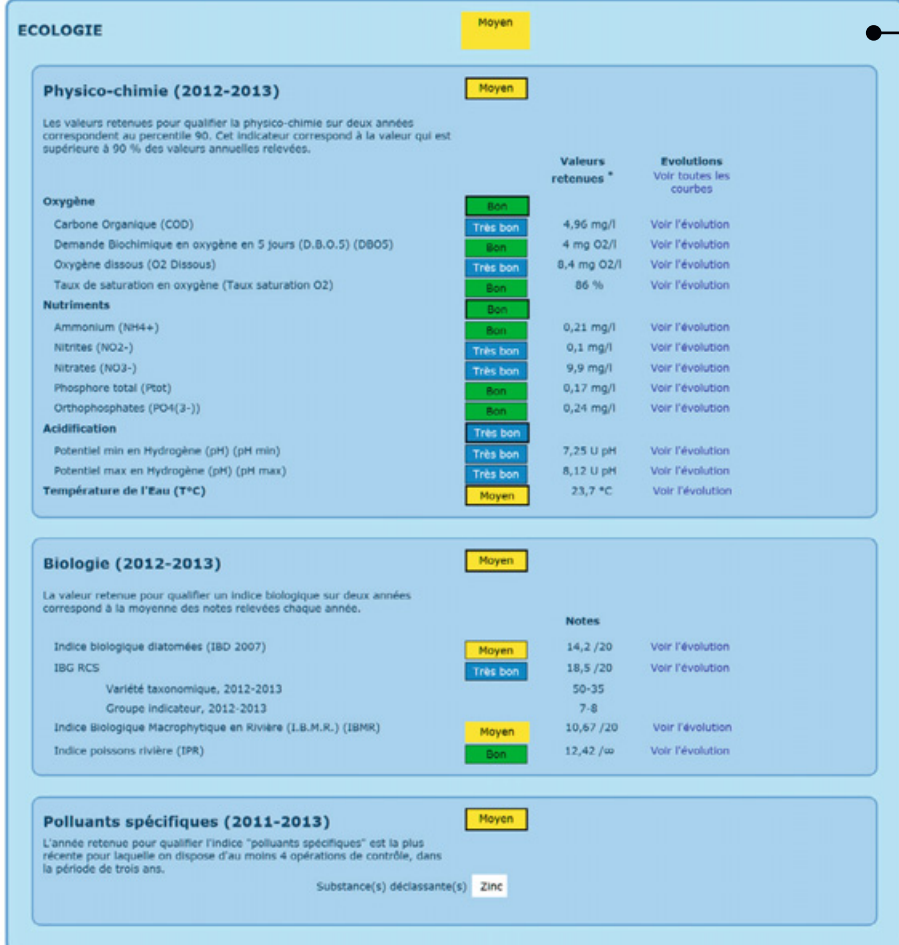
### Evaluation de l'état (1971 à 2013). Pour l'année de référence 2013

Lorsqu'une station est jugée pertinente pour l'évaluation de l'état écologique d'une masse d'eau, cette évaluation repose sur le suivi de plusieurs compartiments : la physico-chimie, la biologie et les polluants spécifiques. Si une masse d'eau est dite « fortement modifiée » (MEFM), seule une partie de la biologie mesurée (diatomées) sur les stations est conservée. De même, l'évaluation de l'état chimique repose sur le suivi de 41 substances chimiques. Les concentrations et les maxima mesurés de chacune d'entre elles doivent respecter des Normes de Qualité Environnementales définies dans l'Arrêté du 25 janvier 2010.

Toutefois, l'évaluation finale de l'état écologique et chimique à l'échelle de la masse d'eau est réalisée « à dire d'expert » et soumise à validation des Secrétariats Techniques Locaux (STL). Cette expertise permet de traiter les cas particuliers (nombre insuffisant d'analyses, limites de quantification plus élevées que les seuils environnementaux, bruit de fond géochimique ...)

### Deuxième partie :

L'évaluation de l'état



### Premier volet :

la composante écologique qui est validée par la mesure conjointe de la physico-chimie et de la biologie. En fonction du contexte environnemental du cours d'eau, des polluants spécifiques sont recherchés pour évaluer le bon état écologique. Ces substances sont celles qui sont le plus fréquemment détectées dans les eaux de surface et les sédiments. Elles sont au nombre de 9.

### Second volet :

l'état chimique qui est évalué à partir de la mesure de 41 substances spécifiques, dites "prioritaires".

A savoir, des pesticides, des métaux lourds, des hydrocarbures aromatiques polycycliques et des polychlorobiphényles, ces trois dernières catégories pouvant être à l'origine de pollutions sédimentaires importantes





Ce suivi départemental des eaux naturelles a été mis en place depuis 1998 par le Conseil général en cofinancement avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Aujourd'hui, le SYDED est devenu l'opérateur de ce suivi qui s'est enrichi suite à la mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Célé. Cette mission compte donc 2 adhérents :

- Le Conseil général pour le Réseau Complémentaire Départemental (RCD) et le Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO),
- Le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé (SMBRC) pour le réseau de connaissance territoriale de son bassin (RTSAGE Célé).

Par ailleurs, trois collectivités (Martel et Cazals) ont bénéficié d'interventions spécifiques.

## Compétence "Eaux Naturelles"

### Connaissance des eaux naturelles

-  Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé
-  Conseil général du Lot



Le suivi de la qualité des eaux naturelles apporte des données sur différentes familles de paramètres :

- **la physico-chimie** : qui regroupe entre autres les matières organiques et les différentes formes de l'azote et du phosphore,
- **la bactériologie** : avec le comptage des germes qui témoignent de contamination fécale,
- **les pesticides** : qui désignent les substances naturelles ou de synthèse capables de contrôler, d'attirer, de repousser, de détruire ou de s'opposer au développement des organismes vivants,
- **la biologie** : avec le recensement d'invertébrés aquatiques ou de diatomées, le peuplement en microalgues et plus particulièrement les cyanobactéries.

70 tournées de  
prélèvements réalisées  
14 000 km parcourus  
1 200 prélèvements  
18 500 résultats  
analytiques

Les molécules émergentes (médicaments, perturbateurs endocriniens...) ne sont pas, à ce jour, mesurées dans le cadre de ces réseaux. En effet, l'état des connaissances sur ces "polluants émergents" n'est toujours pas suffisant pour qu'ils soient intégrés en routine dans tous les programmes de surveillance : très grand nombre de molécules, coûts analytiques élevés, techniques analytiques à simplifier...

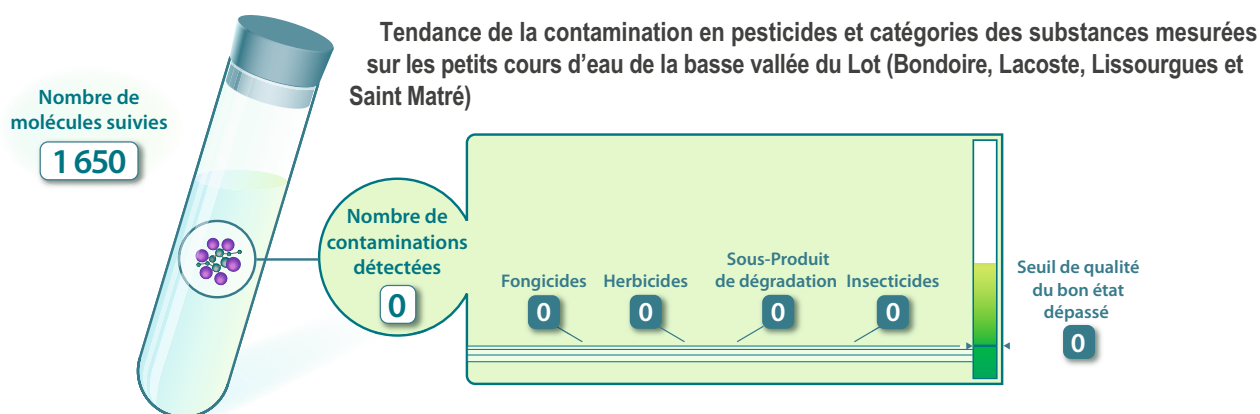
## ■ LE RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENTAL DE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES (RCD - ESU)

Complémentaire au réseau national de contrôle et de surveillance (RCS - ESU), qui est géré directement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Son programme 2014 a été adapté comme suit :

- élargissement de la couverture territoriale avec la création d'un nouveau site, sur le Bondoire en amont de Saint-Vincent-Rive d'Olt,
- réduction du suivi spécifique réalisé sur le Lot en amont de Cahors, passage d'un suivi bimensuel hors période estivale et suivi hebdomadaire en période estivale à des mesures mensuelles toute l'année.

**525 prélèvements ont été réalisés** : 522 analyses bactériologiques, 80 analyses physico-chimiques, 14 analyses portant sur les indices biologiques, 35 analyses de cyanobactéries et 14 analyses de produits phytosanitaires.

Pour cette seconde année de mesures de la contamination des petits cours d'eau par des pesticides, aucune molécule active n'a été détectée. Ce résultat confirme que les niveaux d'altération ne reflètent pas les taux de contamination des eaux pressentis par ces substances par rapport aux usages présents sur ces bassins versants, car celles-ci sont très temporaires et très dépendantes des conditions hydroclimatiques. Il faudra plusieurs années de suivi pour en cerner, avec une bonne précision, le taux réel et tangible.



La qualité bactériologique des eaux poursuit son amélioration, même si dans ce cas, et à l'inverse des mesures sur les pesticides, les conditions hydroclimatiques particulières de 2014 ont généré un bruit de fond de contamination limitant le nombre de jours d'ouverture des baignades.

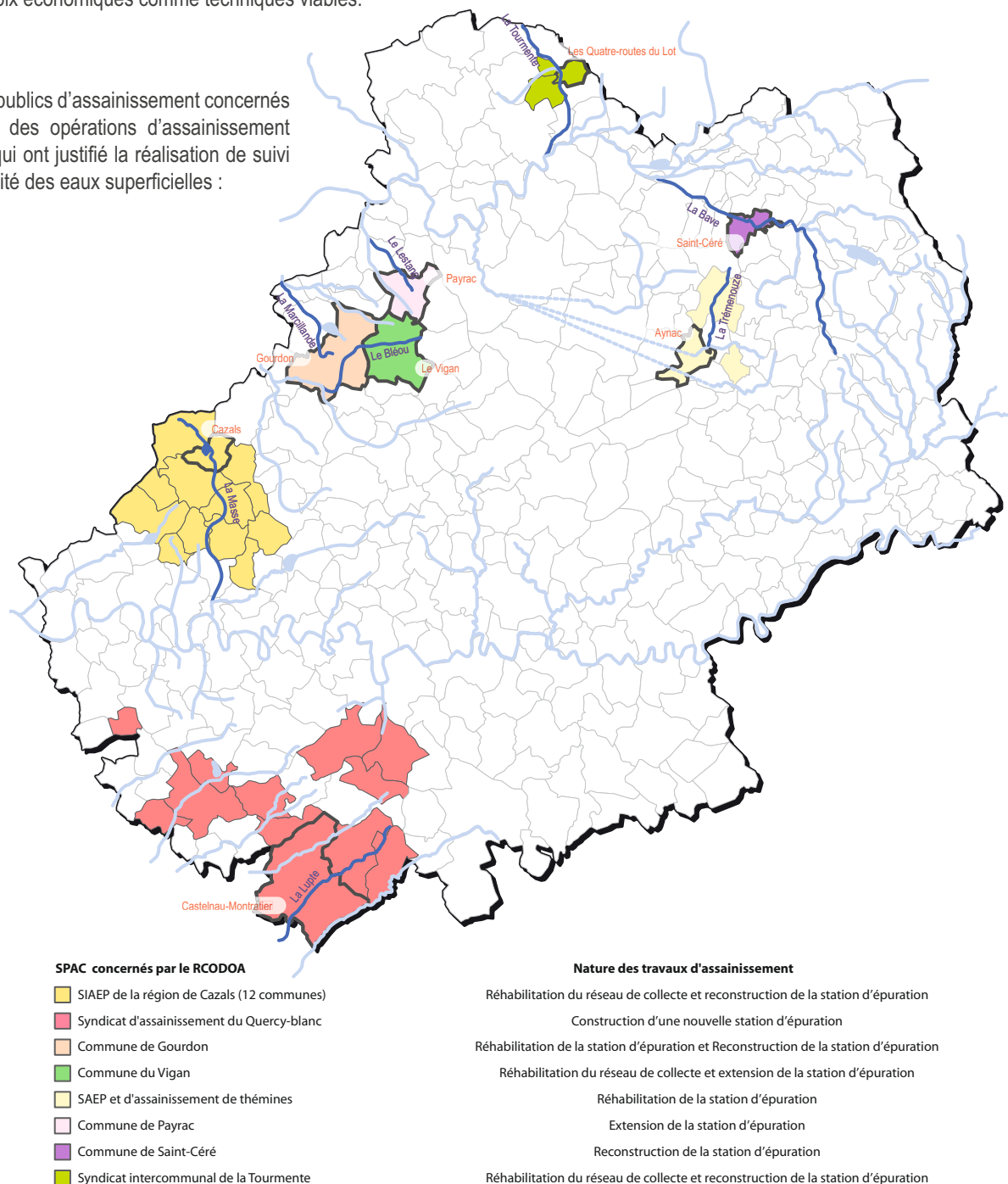
## ■ LE RÉSEAU DE CONTRÔLE OPÉRATIONNEL LIÉ AUX OPÉRATIONS D'ASSAINISSEMENT (RCODOA – ESU)

Ce nouveau réseau est à la croisée de 2 compétences du SYDED : "Assistance à l'assainissement des eaux usées" et "Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles", il est garant de la **transversalité entre les approches milieu et assainissement**.

Ce réseau permet de renforcer la connaissance avec des mesures qualitatives et quantitatives sur le milieu aquatique en complément des suivis déjà réalisés dans le cadre des autres réseaux de mesure. Ses objectifs sont multiples :

- Mieux appréhender les relations entre un rejet d'eaux usées traitées et l'état du milieu récepteur,
- Évaluer l'impact de l'opération d'assainissement sur la masse d'eau,
- Permettre au maître d'ouvrage de disposer d'éléments de communication et d'information des riverains,
- Faire des préconisations fondées sur l'expérience pour les futures opérations d'assainissement,
- Disposer d'éléments pour la réalisation des dossiers Loi sur l'eau,
- Fournir des données de qualité des eaux validées et bancarisables,
- Disposer de résultats factuels pour développer des solutions rationnelles, qui répondent à la sensibilité du milieu et qui reposent sur des choix économiques comme techniques viables.

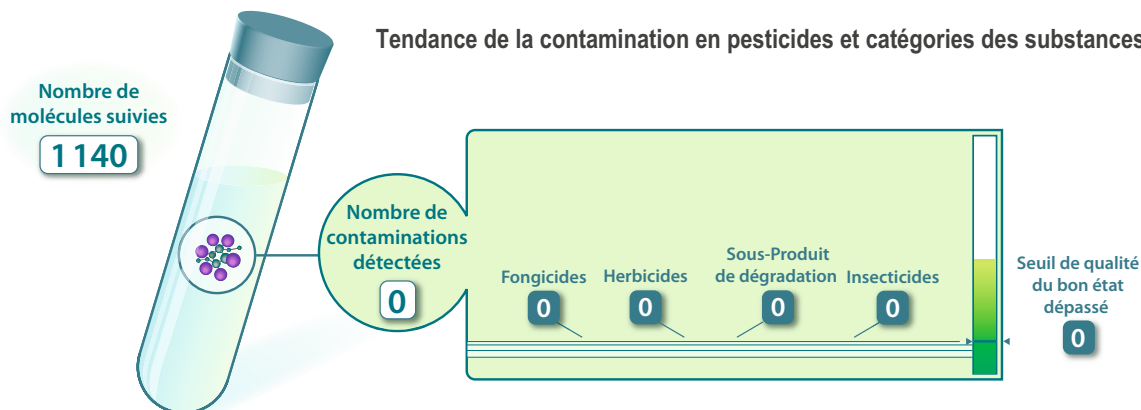
Services publics d'assainissement concernés et nature des opérations d'assainissement menées qui ont justifié la réalisation de suivi de la qualité des eaux superficielles :



A l'issue de cette première année de suivi, il est délicat de proposer des conclusions sachant que la majorité des travaux d'assainissement concernés ne sont pas terminés.

## ■ LE RÉSEAU DE CONTRÔLE OPÉRATIONNEL (RCO - ESU)

Il concerne tout particulièrement les masses d'eaux superficielles en risque de non atteinte du "bon état" (au sens de la Directive Cadre sur l'Eau de 2000), sur lesquelles ont été effectués 12 prélèvements pour analyses bactériologiques, physico-chimiques et des micropolluants.



Tout comme sur les petits cours d'eau de la basse vallée du Lot, les conditions hydroclimatiques particulières de 2014, ont certainement joué un rôle sur l'absence de contamination par les pesticides du Lendou et de la Tourmente.

## ■ LE RÉSEAU TERRITORIAL DU SAGE CÉLÉ (RTSAGE CÉLÉ)



**Syndicat du bassin  
de la Rance et du Célé**

Ce programme, établi en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, s'inscrit pour sa quatrième année de réalisation dans un contexte d'apport de connaissances sur des secteurs n'ayant pas déjà fait l'objet de suivi ou présentant des pollutions dont les origines sont à préciser. En 2014, ce réseau s'est renforcé sur le suivi de phytosanitaires sur les prises d'eau potable en rivière. Il comprend :

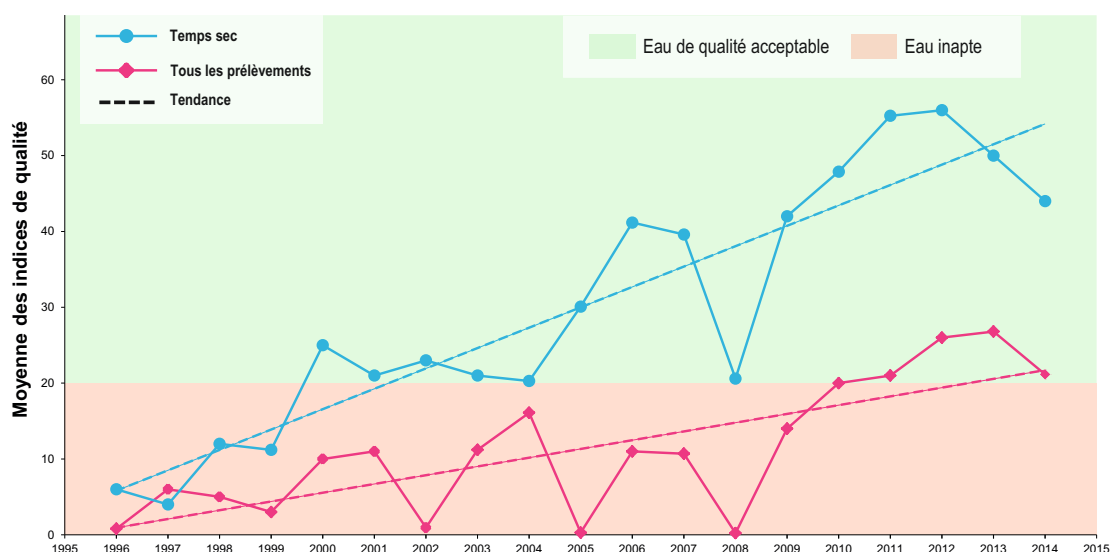
- **278 prélèvements d'eaux superficielles** : 15 sites de mesure pour la physico-chimie, 144 pour la bactériologie, 11 pour le suivi des produits phytosanitaires et 5 analyses portant sur les indices biologiques.

- **8 prélèvements d'eaux souterraines** : 4 sites de mesure pour la physico-chimie et la bactériologie et 2 pour le suivi des produits phytosanitaires.

Ce programme s'attache à intégrer toutes les autres données existantes, provenant des autres réseaux départementaux et nationaux afin de disposer chaque année d'un état des lieux exhaustif de la qualité des milieux aquatiques, indispensable au pilotage du **SAGE**.

Par rapport aux années précédentes, ce réseau a évolué en augmentant le suivi des pesticides et en limitant les suivis sur les eaux souterraines. Ces adaptations s'expliquent notamment par une meilleure coordination avec les mesures réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable.

Ce réseau instaure un suivi très fin de la qualité des petits cours d'eau. Démarré il y a 4 ans, les enseignements arrivent progressivement. Ainsi malgré la construction et la mise en service de deux nouvelles stations d'épurations sur Bagnac-sur-Célé et Figeac, la bactériologie demeure la principale problématique sur le bassin versant du Célé que ce soit pour la production d'eau potable, sur l'usage baignade ou encore l'abreuvement du bétail...



2013 et 2014 - années humides en été : les moyennes de qualité sont moindres qu'en 2012 et 2011.

A noter toutefois, que l'état des eaux ne cesse de s'améliorer depuis 20 ans.

## PROJETS

- Renforcement des **réseaux de mesure** sur Figeac et Bagnac-sur-Célé pour mieux appréhender l'impact de ces deux collectivités sur le milieu aquatique et mise en place d'un suivi des fleurs d'eau de cyanobactéries sur le plan d'eau du Surgié à Figeac.

- L'accord cadre signé en 2013 entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le SYDED prévoyait la réalisation d'une étude sur la nécessité de créer une **Cellule d'Animation Technique de l'Espace Rivière (CATER)**. Il s'avère que dans ce domaine la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) crée la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Cette compétence obligatoire porte sur :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Elle pourra faire l'objet d'un financement via une taxe (facultative) intitulée "taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations" plafonnée à 40 € par habitant et par an.

Dans ce nouveau contexte réglementaire, **l'étude CATER n'est plus nécessaire**. En effet, cette compétence devenant obligatoire, les besoins d'animations départementales sont moins prégnants.



# ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX DE BAIGNADE

## PRINCIPE ET ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le SYDED du Lot assure une **assistance technique et administrative** pour le compte des communes ou groupements de communes compétents en matière d'eaux de baignade ou assurant la fonction de Personne Responsable d'une Eau de Baignade (PREB).

Assurant cette Assistance Technique aux Personnes Responsables d'une Eau de Baignade (ATPREB), le SYDED se positionne de fait comme **le service technique mutualisé et spécialisé** des collectivités adhérentes gestionnaires d'une eau de baignade.

Le SYDED gère également, pour le compte du Conseil général, **le fonctionnement du dispositif Inf'eau loisirs** d'information quotidienne sur la qualité des eaux des 350 km de rivières du territoire départemental utilisées en période estivale pour les loisirs aquatiques.

Ce dispositif bénéficie aux professionnels du tourisme, au grand public et à l'ensemble des collectivités riveraines.

## CONTEXTE

La baignade de pleine nature constitue un atout touristique important pour le département du Lot.

23 sites recensés se complètent pour offrir des baignades authentiques et d'autres, plus aménagées et sécurisées. Dans tous les cas, la qualité de l'eau est gérée au quotidien par les PREB avec l'assistance technique du SYDED afin de garantir une qualité d'eau optimale et conforme aux exigences sanitaires.

En dehors de ces sites officiellement recensés, les activités aquatiques se pratiquent également de façon diffuse au fil de l'eau et bien souvent associées au canoë ou à la navigation fluviale. La qualité de l'eau prévue pour la journée sur ces parcours est diffusée sous forme de communiqué par le dispositif Inf'eau loisirs chaque matin dès 10 heures du 15 juin au 15 septembre.



## Compétence "Eaux Naturelles"

Assistance à la gestion des eaux de baignade

- |                                                                                                                             |                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Commune gestionnaire de baignade recensée |  EPCI gestionnaire de baignade recensée |
| Commune de Brengues                                                                                                         | Communauté d'agglomération du Grand Cahors                                                                               |
| Commune de Cabrerets                                                                                                        | Communauté de communes Lot-Célé                                                                                          |
| Commune de Cahors                                                                                                           | Syndicat Mixte du Lac du Tolerme                                                                                         |
| Commune de Castelfranc                                                                                                      |                                                                                                                          |
| Commune de Cazals                                                                                                           |                                                                                                                          |
| Commune de Douelle                                                                                                          |                                                                                                                          |
| Commune d'Espagnac Sainte Eulalie                                                                                           |                                                                                                                          |
| Commune de Frayssinet le Gélât                                                                                              |                                                                                                                          |
| Commune de Gourdon                                                                                                          |                                                                                                                          |
| Commune de Luzech                                                                                                           |                                                                                                                          |
| Commune de Marcihac sur Célé                                                                                                |                                                                                                                          |
| Commune de Martel                                                                                                           |                                                                                                                          |
| Commune de Montcuq                                                                                                          |                                                                                                                          |
| Commune d'Orniac                                                                                                            |                                                                                                                          |
| Commune de Puy l'Evêque                                                                                                     |                                                                                                                          |
| Commune de Saint Sulpice                                                                                                    |                                                                                                                          |
| Commune de Sauliac-sur-Célé                                                                                                 |                                                                                                                          |
| Commune de Souillac                                                                                                         |                                                                                                                          |
| Commune de Tauriac                                                                                                          |                                                                                                                          |
| Commune de Vayrac                                                                                                           |                                                                                                                          |



Pour cette compétence, **le taux d'adhésion est de 100 %**. L'ensemble des collectivités du département disposant d'une baignade recensée, qu'elle soit aménagée ou non, adhère à l'assistance technique proposée par le SYDED.

Le seul changement enregistré en 2014 fait suite aux redécoupages des intercommunalités avec la dissolution de la communauté de communes Lot-Célé qui gère la baignade de la plage à Saint-Cirq-Lapopie, le Grand-Cahors ayant désormais repris la gestion de ce site.

# BILAN DE L'ASSISTANCE À LA GESTION DES EAUX DE BAINADES

## ■ AIDE À LA GESTION - ATPREB

- **Renforcement de la présence sur le terrain en début de saison** : une visite sur chaque baignade a été réalisée afin de mettre en place les observations quotidiennes et accompagner les surveillants de baignades et les gestionnaires. Un carnet de relevés d'observations quotidiennes et un disque de Secchi ont été distribués pour suivre des paramètres « simples » comme la couleur de l'eau, la température, la transparence permettant ainsi d'identifier les variations.

Ces visites sur site ont également permis d'identifier des besoins particuliers. Ainsi deux affiches complémentaires ont été réalisées pour les baignades de Souillac et de l'aval du moulin de Cabrerets afin d'informer aux mieux les baigneurs sur de nouveaux dangers.

- **Envoi quotidien par mail aux responsables des eaux de baignade les recommandations de gestion.**

En cas de recommandation de fermeture, cet envoi par mail a été doublé d'un appel téléphonique. Au total ce sont **162 jours de fermeture préventive** qui ont été recommandés durant la période estivale sur les 23 baignades du département.

De son côté, l'ARS a enregistré 146 jours de fermeture préventive cumulés dont 90 % concernent le Célé, soit 3 fois plus que lors de la saison 2013 qui était pourtant relativement pluvieuse.

Ce nombre très élevé de jours de fermeture préventive s'explique par des conditions hydrométéorologiques très particulières avec des pluies fréquentes (peu de jours consécutifs sans pluie) et intenses (cumul de pluie en moyenne trois fois plus élevé que la normale), ceci ayant pour conséquence des apports de pollutions diffuses très importants et des débits plus élevés que la moyenne.

Ce mode de gestion permet de garantir la qualité de l'eau pour les baigneurs et d'écarter un mauvais résultat du contrôle sanitaire, la baignade étant interdite ce jour-là.

## ■ CLASSEMENTS OFFICIELS 2014

Grâce à cette gestion active désormais très opérationnelle, ce sont **6 résultats de contrôle sanitaire qui ont été écartés** du calcul pour le classement 2014 (aucun résultat du contrôle sanitaire non-conforme).

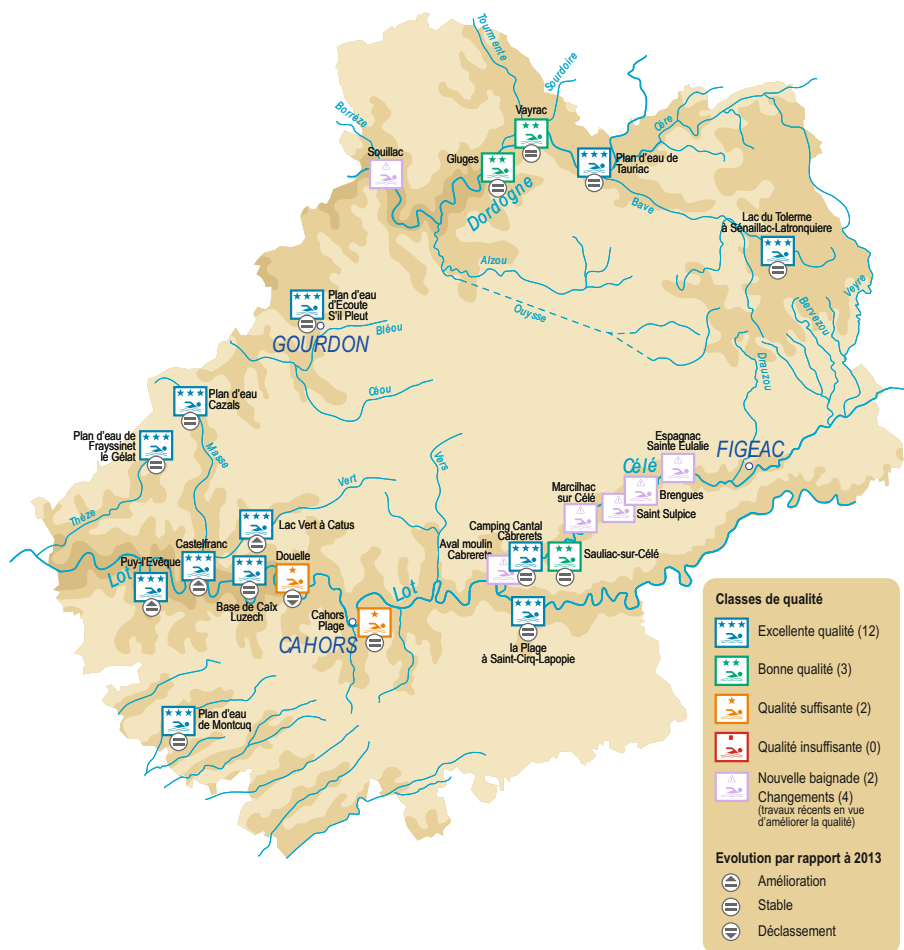
À noter qu'avec le nouveau mode de calcul issu de la Directive baignade, des valeurs situées entre 1 000 et 1 800 E.Coli/100 ml sont pénalisantes pour le classement de fin de saison, mais tout à fait compatibles avec la baignade.

Par rapport à 2013, 3 baignades passent d'un classement "Bonne qualité" à un classement "Excellente qualité" et une baignade est rétrogradée d' "Excellente qualité" à "Qualité suffisante".

Cette dernière (Douelle) a vu son classement altéré à cause de 3 résultats élevés durant la saison 2014. Au cours de la saison, le SYDED a réalisé des suivis complémentaires avec la commune afin de rechercher la cause de cette dégradation qui a été identifiée et résolue fin août (collecteur d'eaux usées partiellement bouché).

Pour les saisons prochaines il conviendra d'améliorer la réactivité de diffusion des informations entre secteurs eaux naturelles et assainissement et d'impliquer les gestionnaires de systèmes d'assainissement pour qu'ils activent les recherches dès que des dégradations accidentelles se produisent.

Les baignades de Souillac et de l'aval du moulin de Cabrerets ne sont toujours pas classées, car ne disposant pas de l'historique de 4 années de même que les baignades d'Espagnac-Sainte-Eulalie, Brengues, Marcihac-sur-Célé et Saint-Sulpice qui seront classées pour la première fois en 2015.





## ■ PROMOTION DES BAINNADES

Le partenariat avec l'Agence de Développement Touristique (ADT Lot Tourisme) a été poursuivi et renforcé. Ainsi le **guide des loisirs de pleine nature** édité chaque année par l'ADT consacre une page à la baignade et au dispositif In'feau loisirs.



Cette année, un module synthétisant la qualité des rivières a été intégré sur [www.tourisme-lot.com](http://www.tourisme-lot.com) ainsi que sur d'autres sites partenaires. Ce "widget", réalisé en interne, permet d'afficher succinctement les prévisions de qualité pour la journée et de rediriger les visiteurs vers [www.infeauloisirs.fr](http://www.infeauloisirs.fr).

Dans le prolongement de ce qui a été mis en place en 2013, le SYDED a fourni à l'ADT des informations et des photos de chaque baignade afin que soient actualisées les fiches en ligne sur [www.tourisme-lot.com](http://www.tourisme-lot.com). La moyenne de consultation de ces fiches est d'environ 1 230 avec un maximum de 3 000 consultations pour la baignade d'Écoute s'il pleut et un minimum de 300 consultations pour la baignade du camping à Cabrerets.

Enfin, une affiche a été créée en format 40 x 60, éditée à environ 50 exemplaires et distribuée dans les offices de tourisme.



## ■ NOUVEAUTÉS ET FONCTIONNEMENT

Le dispositif Infeau loisirs a fonctionné tous les jours du 13/06/2014 au 15/09/2014. Durant cette période, 3 agents spécialistes de la prévision de la qualité des eaux se sont relayés avec le renfort d'une stagiaire.

Le partenariat avec l'Association Sauvegarde du Célé a été élargi avec la réalisation d'analyses rapides de la qualité des eaux du Célé 3 jours par semaine en aval du pont de Boussac (matériel a été mis à disposition par le SYDED).

5 points qui ont été suivis par des observateurs : 3 sur le Célé, 1 sur la Cère et 1 sur la Dordogne. Le SYDED a suivi au quotidien 4 points au quotidien : 1 sur la Dordogne et 3 sur le Lot à Cahors.

Ces résultats d'analyses sont indispensables, car ils permettent d'évaluer la fiabilité des prévisions réalisées et d'adapter le modèle. En 2014, le modèle de prévision de la qualité de l'eau a d'ailleurs été actualisé pour les rivières Cère et Célé afin de prendre en compte les anomalies constatées en 2013 et d'intégrer un nouveau paramètre : la prévision des pluies. Cette prévision de pluie est achetée à Météo France pour une dizaine de stations et consiste en une valeur de pluie attendue pour la journée et les deux jours suivants, permettant ainsi d'être encore plus précis dans la prévision des dégradations. Ce travail également réalisé pour la rivière Dordogne, reste à intégrer dans l'outil automatisé de prévision.

D'ailleurs, les pourcentages d'erreur dans les prévisions se sont nettement améliorés : ils passent de 1 % à 0 % pour le Lot, la Cère et la Dordogne et de 20 % à 6 % sur le Célé. Sur celui-ci, l'erreur de prévision reste encore élevée et s'explique par des dysfonctionnements rencontrés par le constructeur de la nouvelle station d'épuration de Bagnac-sur-Célé lors de la période de démarrage.

Enfin, un travail d'anticipation des variations de débit de la rivière Célé a été mené. Jusqu'à présent le message de prudence n'était diffusé que lorsque le débit instantané mesuré le matin dépassait le seuil fixé par les loueurs de canoës au-delà duquel ils accompagnent systématiquement leurs clients. Or depuis 2 ans, des montées rapides des eaux durant la journée avaient été constatées. L'objectif était donc de pouvoir prévoir ces variations afin de mieux sécuriser la pratique des activités aquatiques.

## ■ DIFFUSION DE L'INFORMATION

La diffusion des communiqués Infeau loisirs s'est faite de la même manière qu'en 2013 :

- mise en ligne sur [www.infeauloisirs.fr](http://www.infeauloisirs.fr),
- envoi par mail à environ 600 destinataires professionnels du tourisme et communes riveraines,
- relais de l'information dans la Dépêche du Midi et sur la radio TOTEM.

Le nombre de visites sur le site [www.infeauloisirs.fr](http://www.infeauloisirs.fr) a sensiblement augmenté principalement grâce au widget intégré sur les pages Internet de partenaires, pour atteindre environ 12 000 visites en 2014. Cette tendance conforte la stratégie de maintenir un site spécifique sur la qualité de l'eau avec des accès via les sites spécialisés du tourisme.

## PROJETS

- **Élaboration d'un dossier** spécifique de demande de financement à l'Agence de l'eau comprenant notamment la révision des profils de baignade et l'actualisation des plans d'action.
- **Participation** lotoise à l'opération européenne "**Big jump**" le 12 juillet 2015 à 15 heures.
- Intégration de l'anticipation des variations de débit au modèle de prévision pour le Célé et création d'un visuel.
- Déploiement du "Widget" sur d'autres sites internet stratégiques.



# BILAN DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

Diverses études ponctuelles sont réalisées pour le compte des adhérents. Il s'agit par exemple de suivis milieux simplifiés liés à l'évaluation de l'impact d'opérations d'assainissement ou à des plans d'actions pour la réduction de l'usage de phytosanitaires :

- la commune de Martel : source de la Briance,
- la commune de Douelle : captage du Puit du Moulinat utilisé pour l'Alimentation en Eau Potable,
- la commune de Parnac : captage de Parnac utilisé pour l'Alimentation en Eau Potable.

La poursuite du suivi spécifique de la qualité bactériologique du Célé à Figeac a été réalisée dans le cadre de l'opération "CéléTé", organisée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé.

La réalisation sur le plan d'eau du Surgi, suite à une efflorescence de cyanobactéries, d'un suivi spécifique de ce plan d'eau et d'un panneau d'information à l'attention du public.

## Infos pollution !



### Présence de cyanobactéries (algues bleues)

Ces micro-organismes peuvent produire des toxines, qui libérées dans le milieu, sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé.

Le plan d'eau étant utilisé pour les loisirs nautiques et pour la pêche de loisirs, il est donc recommandé :

- D'ÉVITER TOUT CONTACT AVEC L'EAU (se rincer à l'eau claire après toutes activités),
- DE NE PAS CONSOMMER LE POISSON PÊCHÉ DANS LE PLAN D'EAU,
- DE NE PAS LAISSER LES CHIENS BOIRE OU NAGER.

Edité le 22/08/2014

Intervention à la demande d'EPIDOR lors de la journée d'information sur la gestion de la qualité des eaux de baignade le 26 mai 2014 aux Eyzies. L'organisation mutualisée que le SYDED a mise en place pour faciliter la gestion de la qualité des eaux de baignade a suscité un vif intérêt de la part des participants.

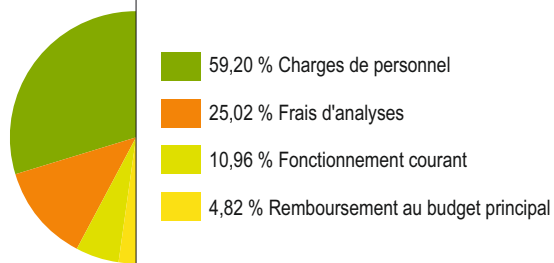


Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé a renouvelé l'opération "CéléTé" du 4 au 7 juillet 2014 et a sollicité le SYDED à plusieurs titres :

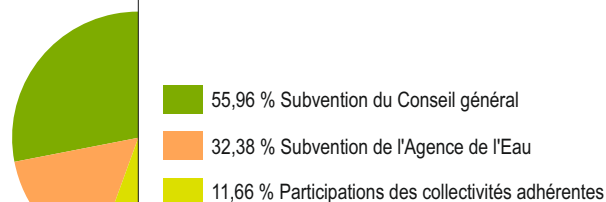
- animations autour des déchets,
- prêt des poubelles de tri,
- suivi spécifique de la qualité de l'eau de la baignade,
- information sur l'eau.

# BILAN FINANCIER

**DÉPENSES : 256 086 €**



**RECETTES : 259 119 €**



**Tarifs 2014 :**

Délibération du 19/12/2013 - Réf. 203-CS5-214

## EAUX NATURELLES

Assistance à la gestion des eaux de baignades

**Tarifs H.T.**

Forfait par site recensé

600,00 €

Connaissance des eaux naturelles

**Tarifs H.T.**

Interventions  
spécifiques

Prélèvement in situ d'un échantillon d'eau

- Pour suivi loisirs aquatiques  
- Pour suivi physico-chimique de base  
- Supplément pour suivi spécifiques (micro-polluants, bactério, cyano...)

500,00 € / jour  
250,00 € / demi-journée

Etudes particulières - Intervention technicien

500,00 € / jour  
250,00 € / demi-journée

Analyses

Tarif du laboratoire



En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

---

# ACTIONS DE COMMUNICATION

## POUR LES SCOLAIRES

### Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Leur organisation a été revue pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires. Elles sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Cette opération de sensibilisation, dont les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires, se fait dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot.

**Nouveau** : l'année 2014 marque le lancement d'une animation dont la thématique porte sur le sujet de l'eau. Cette diversification fait suite au développement du champ de compétences du SYDED.



**Animation déchets**  
→ 60 classes  
(soit 1 310 enfants rencontrés)



**Animation eau**  
→ 8 classes  
(soit 193 enfants rencontrés)

### Visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets. La prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenue.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

L'acquisition d'un nouvel équipement de sonorisation a sensiblement amélioré les conditions d'écoute des explications fournies aux visiteurs.

→ 82 visites - soit 1730 visiteurs

### Nouvelle signalétique sur le circuit de visite du site de Catus

Comme sur les sites de Saint-Jean-Lagineste et Figeac, des panneaux illustrés ont été installés pour venir en appui des explications des animateurs et, ainsi, mieux faire comprendre toutes les étapes de fonctionnement du centre de tri et des autres équipements (quai de transfert, plateformes de compostage et de valorisation du bois).



## POUR LE GRAND PUBLIC

### SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED (91 000 exemplaires)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées cette année ont été :

- Les plastiques : vers plus de recyclage avec un tri simplifié (janvier),
- Elections municipales : les changements s'opèrent aussi au SYDED (juillet)

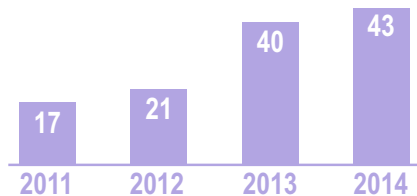




## Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Le SYDED poursuit sa démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique.

Le nombre de conventions de partenariat établies avec des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales continue de progresser. La fidélisation d'un grand nombre d'organismes est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



La signalétique fournie lors du prêt de matériel pour le tri sélectif a été modifiée pour intégrer les nouvelles consignes de tri des emballages plastiques, améliorer sa lisibilité et faciliter son transport et sa mise en place.

## Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Journée de l'environnement, le Montat
- Semaine Européenne du Développement Durable
- CITY Raid Andros, Cahors
- Journée sport/nature des collèges lotois, Catus
- CéléT, Figeac
- Festival Ecaussystème, Gignac
- Fête de la science, Gramat
- Semaine de la réduction des déchets



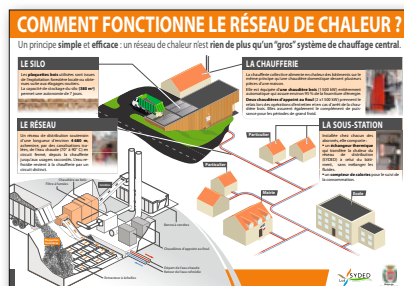
## Valorisation des sites de baignade et du dispositif Inf'eau loisirs

Afin de faire connaître ce potentiel touristique naturel et le dispositif d'informations quotidiennes sur la qualité des eaux de rivières du département, de nouveaux outils ont été créés : une affiche pour les offices de tourisme et un widget permettant un lien à partir du site internet tourisme-lot.com



## Information sur le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival

Compte tenu de la localisation de cet équipement sur une zone propice aux activités de loisir et de détente, deux panneaux informatifs à caractère pédagogique ont été installés à proximité de la chaufferie. Ils permettent au public de passage de connaître le principe de fonctionnement d'un réseau de chaleur, ainsi que les caractéristiques techniques de cette installation.



## Perspectives pour l'année 2015

- Ancrer l'animation pédagogique sur l'eau potable, en prenant en compte les remarques des enseignants.
- Assurer l'accompagnement de la mise en place du réseau de référents environnement des communes, en valorisant les outils existants et/ou en réalisant des outils spécifiques à leurs besoins.
- Préparer des actions de communication pour marquer l'anniversaire des 20 ans du SYDED en 2016.

# PRÉVENTION DES RISQUES

## SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. A partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

### Le CHSCT

Les membres du CHSCT se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Directrice en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Cette année le CHSCT a été amené à statuer sur les mesures à mettre en œuvre suite à l'accident mortel survenu sur la déchetterie de Glanes fin 2013. Cela s'est traduit par l'installation sur cette dernière de garde-corps construits sur le même modèle que ceux de la déchetterie de Cahors. Compte tenu de la réglementation, les dispositifs antichutes devront être étendus à l'ensemble des déchetteries en 2015.

### L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

### L'ergonomie au centre de tri de Figeac

Comme cela avait été le cas en 2010 pour le réaménagement du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste et au-delà de la démarche interne engagée depuis de nombreuses années, une étude spécifique au

centre de tri de Figeac a été lancée en 2014. Les conclusions de l'ergonomie prévues pour 2015 devraient permettre d'engager des investissements pour adapter le process aux exigences du tri des nouveaux plastiques notamment.

### Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

### La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité. En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres. En 2014, 213 agents ont été formés à la sécurité sur les thèmes de la conduite d'engins en sécurité, l'habilitation électrique...

### La signature d'un partenariat avec le SDIS

Afin d'aider les pompiers du département à remplir leurs missions, une convention de mise à disposition a été mise en place entre le SYDED et le SDIS 46. Ainsi, au gré des besoins, le SYDED libère un de ses deux agents pour des missions opérationnelles. En contrepartie, le SDIS s'est engagé à former des agents aux premiers secours.

## ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

L'année 2014 a été marquée par des accidents environnementaux, heureusement sans gravité, de nombreux contrôles réglementaires et la poursuite de la démarche environnementale pour le suivi et la réduction des impacts potentiels sur l'environnement.

### 3 accidents environnementaux déclarés

- une fuite de chlore lors d'un changement de bouteille par un prestataire à station d'eau potable de Font Polémie,
- un feu de compost à Catus,
- un départ de feu sur un engin de broyage lié à un problème mécanique.

Les interventions ont été menées en concertation avec les services de l'Etat alertés, aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été relevée.

Par ailleurs, les déchetteries comptabilisent 13 incidents mineurs, principalement liés à des erreurs de manipulation de produits ou des fuites d'engins. Ces incidents ont été inscrits dans les registres environnementaux et ont été traités en interne. **Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.**

### 8 contrôles réglementaires

Le SYDED a fait l'objet de **8 contrôles** des services de l'Etat (DREAL et DDT) pour s'assurer de l'adéquation entre les exigences réglementaires et les activités. Cela a concerné les 3 bases de valorisation, 2 déchetteries et 3 ISDI (Installations de Stockage des

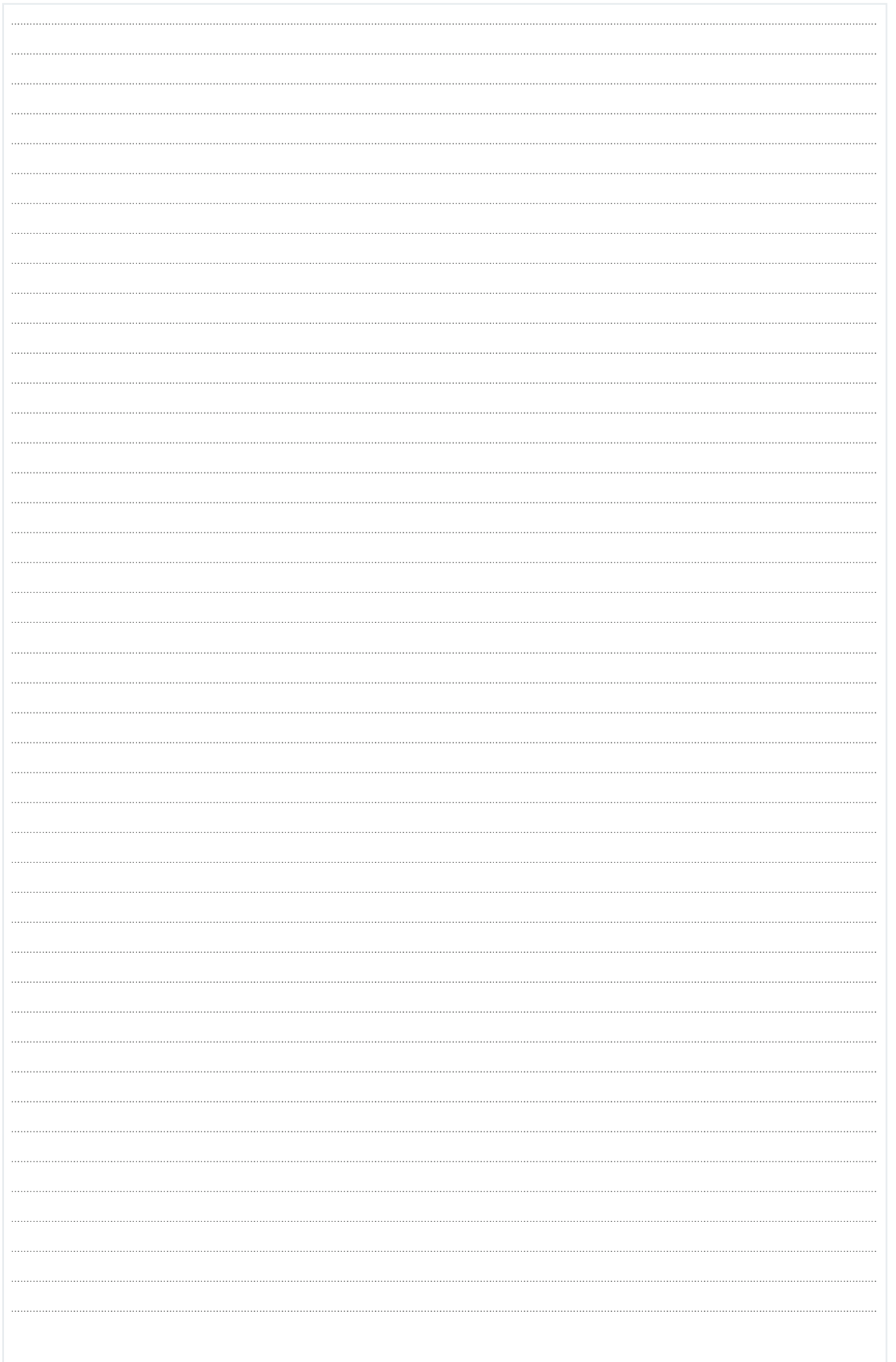
Déchets Inertes). Aucune mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections hormis la mise en place de garde-corps sur les déchetteries.

En lien avec les évolutions réglementaires, 2 déchetteries (Payrac et Puy l'Evêque) ont fait l'objet d'un contrôle par un organisme agréé. Ces contrôles seront généralisés à l'ensemble des déchetteries en 2015.

**Maintien de la démarche d'éco-exemplarité** dont l'objectif est de faire évoluer les comportements pour protéger l'environnement, par des gestes simples à pratiquer au travail comme au domicile. Différents thèmes ont pu ainsi être abordés tout au long de l'année en lien avec l'actualité nationale comme la journée mondiale sur l'eau, ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire et le réemploi.











# LEXIQUE

**ADASEA** : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, qui a un rôle d'interface entre les agriculteurs, l'administration et les collectivités territoriales.

**ADT du Lot** : Agence de Développement Touristique du Lot, organisme officiel du Conseil général chargé de préparer et de mettre en oeuvre la politique départementale de développement touristique.

**ARS** : Agence Régionale de Santé (ex. DDASS).

**ATPREB** : Assistance Technique aux Personnes Responsables des Eaux de Baignade.

**Bassin versant** : un bassin versant ou bassin hydrographique est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau ou lac.

**Big Jump** : journée européenne de la baignade, le Big Jump associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques européens. En 2013, cette manifestation a lieu le 14 juillet.

**Bloom** : journée européenne de la baignade, le Big Jump associe les citoyens au grand projet de restauration des milieux aquatiques européens. En 2013, cette manifestation a lieu le 14 juillet.

**Cyanobactéries** : aussi appelées cyanophycées sont une sous-classe de bactéries, autrefois appelées "algues bleu-vert". On en connaît plus de 7500 espèces, réparties dans plus de 150 genres.

**DCE** : Directive Cadre Européenne de 2000.

**Diatomées** : microalgues unicellulaires planctoniques présentes dans tous les milieux aquatiques et enveloppées par un squelette externe siliceux, utilisées pour apprécier l'état biologique

**Eaux de baignade** : eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

**Ecotoxicologique** : étude des conséquences écologiques de la pollution de l'environnement par les substances toxiques.

**Efflorescence** (algale) : augmentation rapide de la concentration d'une (ou de quelques) espèce(s) d'algues microscopiques dans un milieu aquatique. Cette augmentation de concentration se traduit généralement par une coloration de l'eau (rouge, brun-jaune ou vert).

**Entente Lot** : établissement public territorial du bassin du Lot qui regroupe cinq départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot et Lot-et-Garonne.

**EPIDOR** : établissement public territorial du bassin de la Dordogne. Son action relève d'une mission d'intérêt général : agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

**ESO** : eaux souterraines.

**ESU** : eaux superficielles.

**Indice de qualité** : l'indice de qualité a été introduit par le Système d'Evaluation de la Qualité des cours d'Eaux, il permet d'obtenir une valeur qui varie de 100 (eau de très bonne qualité)

à 0 (eau de mauvaise qualité).

**Invertébrés aquatiques** : invisibles au premier regard, les cours d'eau abritent de très nombreux petits animaux invertébrés : larves d'insectes, mollusques, crustacés, vers... Ils sont utilisés

pour apprécier l'état biologique.

**Micropolluants** : substances susceptibles d'avoir une action toxique à faible dose.

**Molécules émergentes** : elles se répartissent dans 3 familles de substances :

- substances phytopharmaceutiques (pesticides)
- substances pharmaceutiques et autres émergents (médicament, produits de soins corporels, plastifiants...)
- substances dangereuses (métaux lourds...)

**PAOT** : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé.

**PREB** : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code de la Santé publique).

**Profil de baignade** : correspond à une identification et à une étude des sources de pollutions pouvant affecter la qualité de l'eau de baignade et présenter un risque pour la santé des baigneurs. Il permet de mieux gérer, de manière préventive, les contaminations éventuelles du site de baignade.

**RCD** : Réseau Complémentaire Départemental.

**RCO** : Réseau de Contrôle Opérationnel.

**RCS** : Réseau de Contrôle et de Surveillance.

**Réseau IDEAL** : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les collectivités adhérentes.

**RHP** : Réseau Hydrobiologique et Piscicole.

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, il décline à l'échelle d'un bassin versant les grandes orientations définies par le SDAGE. Un SAGE est actif sur le département du Lot, il s'applique sur les bassins de la Rance et du Célé.

**SDAGE du bassin Adour-Garonne** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, applicable depuis le 18 décembre 2009, il prévoit notamment les modalités pour atteindre d'ici 2015, le bon état des eaux pour l'ensemble des milieux superficiels et souterrains.

**SPAC** : Service Public de d'Assainissement Collectif.

**Toxicologique** : qui a pour objet d'étudier les poisons, leurs effets sur l'organisme et leur identification.

**Widget** : petite application qui s'intègre à une page Web et qui peut également servir de lien, ou afficher des informations d'un autre site.



SYDED du Lot - Les Matalines 46150 CATUS

Tél. 05 65 21 54 30 - Fax 05 65 21 54 31 - E-mail : [accueil@syded-lot.fr](mailto:accueil@syded-lot.fr) - Site Internet : [www.syded-lot.fr](http://www.syded-lot.fr)